cial pour chaque jour, avec la concordance des temps chez les Hébreux, les Grecs et les Latins. Ce livre est disposé typographiquement de telle sorte que la moitié de chaque page reste blanche, afin de laisser à chacun la faculté d'y inscrire ses propres *éphémérides*. Estienne Pasquier a fait usage d'un livre de ce genre pour ses souvenirs personnels. Le chirurgien parisien François Rassius y a inscrit son mariage dans les termes suivants : « *Anno D.* 1551, *uxorem duxi Mariam Le Prestre* (d'une famille très-ancienne), INTER PRIMAM ET 2AM A MENSE NOCTIS. *Id sit felicibus auspiciis.* » Sur ce même ouvrage, édition de 1551, on a retrouvé consignés les souvenirs de famille de Michel de Montaigne. C'est d'abord la mention de la naissance de ce grand homme, vraisemblablement faite de la main de son père, mais longtemps après l'événement (Montaigne naquit en 1533). Après quoi viennent une quarantaine d'*éphémérides* de famille de la main même de l'auteur des *Essais*, et quelques-unes rédigées par sa fille Léonore; enfin la date de la mort de Montaigne. Le titre du livre qui porte ces annotations est ainsi conçu : Mi. CHARLES BEYTHER *Corolopolitæ Franci, Ephemeris Historica; eiusdem, De amorum mundi concinna dispositione libellus. Parisiis, ex officina Michaelis Fezandat et Roberti Grandion, in taberna Gryphiana, ad montem D. Hilarii, sub ueueis.* 1551. Quelques personnes eurent aussi, pour inscrire leurs *éphémérides*, des livres de prédilection interfoliés, qu'ils chargeaient de notes, et où leurs familiers étaient invités même à inscrire leurs noms avec des réflexions, des sentences ou le récit de quelque fait de leur vie. De là aux albums *amicorum*, il n'y avait, comme on le voit, qu'un pas.

Le nom d'*éphémérides* est resté appliqué, chez les modernes, à des ouvrages contenant, pour chaque jour de l'année, les faits intéressants, mémorables ou simplement curieux qui se sont accomplis à différentes époques. Telles sont les *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chaque jour de l'année un tableau des événements remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays*, par Noël (Paris, 1796-1797, 4 vol. in-8°; 2e et 3e édit., corrigées et augmentées, avec planches, 1803-1812, 12 vol. in-8°); les *Éphémérides universelles* de Corby, publiées de 1828 à 1833. Quelques almanachs donnent des *éphémérides* en regard ou à la suite du calendrier. Certains recueils périodiques font de même.

L'*Annuaire militaire* insère des *éphémérides* qui naturellement se rapportent à la spécialité à laquelle il est voué. L'usage s'est établi dans plusieurs journaux littéraires, politiques ou autres, de consacrer dans chaque numéro une petite place à un souvenir historique ou anecdotique. Le *Siècle*, parmi les organes quotidiens les plus répandus, offre chaque jour à ses lecteurs, depuis plusieurs années, une *éphéméride* signée Eugène d'Auriac. La *Liberté* a donné à son tour les *Éphémérides de la Liberté*, et l'*Étendard*, avec des vues toutes différentes, insérait régulièrement des *éphémérides* napoléoniennes dont se moquaient avec plus ou moins d'esprit les feuilles épigrammatiques. Enfin, le *Courrier français*, avant sa suppression en juin 1868, publiait des *éphémérides* révolutionnaires signées Alfred Deberle; c'étaient de petites pages détachées avec soin de l'histoire des luttes héroïques de tous les temps et de tous les pays. Fort lues et fort goûtées, les *éphémérides* révolutionnaires n'ont pas tardé à attirer sur la tête de leur auteur, non pas le glaive de la justice, la métaphore serait un peu forte, mais au moins l'amende à payer et le séjour à Sainte-Pélagie. Il est donc vrai que, même dans une *éphéméride*, on peut exprimer ses vœux, faire pénétrer sa pensée, introduire un sujet d'enseignement et de méditation. Nos devanciers, la plupart du temps compilateurs froids et secs, ne se doutaient pas de cela; ils n'avaient guère d'autre but que de réunir des faits, de les entasser en de gros et indigestes volumes, de les faire pénétrer de gré ou de force dans une date. Ils compilaient donc; ils compilaient, compilaient, compilaient, comme le bonhomme dont parle Voltaire; encore une fois, ils compilaient sans trop de souci de risquer l'allusion qui fait vivre le récit, ne se mêlant point de discuter, à propos de tel héros traditionnel, les petits grands hommes de l'heure présente, ni de voir sous tel fait d'autrefois une leçon profitable pour l'événement de demain. Aussi n'avait-on jamais vu, mais là, jamais, une *éphéméride* poursuivie et condamnée en justice. Est-ce qu'une *éphéméride* pouvait signifier quelque chose, avoir la moindre importance littéraire et encore moins politique? Allons, voilà bien le fruit des révolutions, dirait M. Joseph Prud'homme. Ombre du vieux Noël, voile-toi la face, tout est bouleversé.

— Astron. Les *éphémérides* astronomiques sont des tables donnant, pour chaque jour de l'année, la position des astres et indiquant les phénomènes célestes. Les plus anciennes ont été dressées au XVe siècle par Jean Muller, dit Regiomontanus (*Ephemerides astronomicæ*, Nuremberg, 1475, in-4°). La France, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Italie, la Russie publient chaque année un volume d'*Éphémérides astronomiques*, faisant connaître ordinairement trois ans à l'avance les phénomènes célestes les plus importants et qui peuvent le plus intéresser les navigateurs. Citons d'abord les éclipses, puis les levers, les couchers et les passages au méridien des astres qui composent le système solaire, le tout rapporté à un méridien principal. Les *éphémérides* astronomiques offrent de la sorte, non-seulement pour chaque jour, mais pour chaque seconde de l'année, l'état du ciel tout calculé d'avance, et avec une précision telle, qu'elle équivaut, pour ainsi dire, à l'observation directe. Ces précieuses tables offrent donc au savant des données qui lui permettent de préparer ses travaux et ses études, et au voyageur livré à la merci des flots des résultats auxquels il doit comparer les siens pour reconnaître sa position sur le globe, au milieu des mers.

Les *éphémérides* que publie annuellement le Bureau des longitudes de France portent le titre de *Connaissance des temps ou des mouvements célestes*. Cette collection, entreprise par l'ancienne Académie des sciences, n'a jamais souffert d'interruption depuis 1679, époque à laquelle Picard en publia le premier volume. Lefebvre, qui a de plus donné les *Éphémérides calculées sur le méridien de Paris, pour les années* 1684, 1685, continua le travail de Picard de 1684 à 1701; Lieutaud en fut chargé de 1702 à 1729; de 1704 à 1711, il avait donné les *Éphémérides* (8 vol. in-4°), en commun avec Desplaces, Bonnie et Ch. Desforges. A sa mort, les tables particulières dont il se servait passèrent à son collaborateur Desplaces, qui a donné : *Éphémérides des mouvements célestes pour dix années, depuis* 1715 *inclusivement jusqu'en* 1725, *où l'on trouve les mouvements diurnes des planètes en longitude, leurs latitudes, aspects et méditations; celles des étoiles, leur lever, coucher, apparitions et occultations; les immersions et émersions du premier satellite de Jupiter pour les mêmes années; avec une introduction pour l'usage et l'utilité des Éphémérides pour le méridien de Paris* (Paris, 1716, in-4°). Après Lieutaud, Godin les rédigea de 1730 à 1733 inclusivement; Maraldi les continua jusqu'en 1759; Lalande remplaça Maraldi et publia les volumes de 1760 à 1775; Jeaurat poursuivit jusqu'en 1785, Méchain jusqu'en 1794. En 1795, un décret de la Convention nationale ayant établi le Bureau des longitudes de France, la publication de la *Connaissance des temps* fut confiée spécialement à ce corps savant. Lalande en prit alors la direction, qu'il conserva jusqu'en 1807. Outre les astronomes dont nous avons cité les noms, d'autres savants, tels que Delambre, Bouvard, Lagrange, Biot, Arago, Laugier, Mathieu, Largeteau, Delaunay, etc., y coopérèrent d'une manière plus ou moins suivie. Le Bureau des longitudes, qui rédige la *Connaissance des temps*, fait des observations astronomiques et météorologiques, et consigne ces divers travaux dans un *Annuaire* qu'il publie chaque année; Arago savait enrichir cet *Annuaire* de notices scientifiques remarquables; M. Delaunay poursuit la belle tradition d'Arago.

La *Connaissance des temps* a subi, à diverses époques, des modifications dont on trouvera l'histoire dans la préface du volume de 1802. Chaque volume de la collection se compose de deux parties : la première contient l'*éphéméride* astronomique, suivie de quelques tables auxiliaires, d'un catalogue d'étoiles principales, d'une table des positions géographiques des principaux lieux de la terre, et d'un chapitre donnant l'explication et indiquant l'usage des articles de l'*Éphéméride*. La seconde partie reproduit, sous le titre d'*Additions*, des mémoires lus dans les séances du Bureau des longitudes, et des notes scientifiques sur les observations, les calculs, les discussions et les livres nouveaux qui peuvent intéresser l'astronomie, la géographie et la navigation. Les *Additions* de la *Connaissance des temps* forment un dépôt riche en documents pour l'histoire des sciences. De nos jours, quelques *éphémérides* inexactes ont été refaites, entre autres celles de la planète Mercure et de la planète Uranus par M. Le Verrier, dont le travail complet sur la planète Neptune a été imprimé dans la *Connaissance des temps* pour 1849.

Parmi les *éphémérides* astronomiques justement célèbres, nous citerons encore les *Éphémérides des satellites de Jupiter*, publiées en 1668 par Jean-Dominique Cassini, et enfin les *Éphémérides géographiques*, publication fondée en 1798 par le général baron de Zach, et qui est continuée encore aujourd'hui.

Mentionnons enfin, comme ayant joui d'une certaine réputation dans leur temps, les *Éphémérides* du P. Hell (Vienne, 1757); celles de Milan (1775); celles de Berlin (1776).

Éphémérides du citoyen ou **Chronique de l'esprit national.** Ce fut en 1765 que l'abbé Baudeau fonda cette publication, qui fut d'abord hebdomadaire et produisit, dans le format in-12, six cahiers ou volumes. Converti peu après aux principes des physiocrates, dont l'organe, le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, leur avait été retiré, l'abbé Baudeau mit généreusement à leur service les colonnes de son propre recueil (1767) qui, devenu mensuel, prit le nom de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*. Il en abandonna bientôt lui-même (mai 1768) la direction à Dupont (de Nemours), sans lui retirer sa collaboration; mais, quatre ans après (mai 1772), cette revue fut supprimée *par ordre*. Outre les six volumes dont il est parlé ci-dessus, la collection complète est composée de 63 volumes. L'avènement au ministère du grand Turgot engagea l'abbé Baudeau à ressusciter son journal avec ce nouveau titre : *Nouvelles Éphémérides économiques* ou *Bibliothèque raisonnée de l'histoire de la morale et de la politique* (1774).

Pour donner une idée de l'importance de ce recueil, nous citerons les titres des articles les plus remarquables :

— ANNÉE 1767 : *Du luxe et des lois somptuaires; Des hérédités foncières.*

— 1768 : *Lettres d'un fermier et d'un propriétaire*, par Quesnay; *Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain*, par Dupont (de Nemours); *Sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés*, par l'abbé de Mably.

— 1769 : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, par Turgot; *Comparaison du revenu des terres à diverses époques; Du rétablissement de l'impôt dans un ordre naturel.*

— 1770 : *Histoire moderne du droit naturel; Première introduction à la philosophie économique*, par l'abbé Baudeau; *Leçons économiques*, par l'Ami des hommes (le marquis de Mirabeau).

— 1771 : *Fragment d'un ouvrage intitulé :* Éléments de philosophie économique, par Dupont (de Nemours); *Traité de la circulation et du crédit.*

— 1772 : *Abrégé des principes de l'économie politique*, par le margrave de Bade.

— 1774 : *Principes de tout gouvernement; Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, par Quesnay.

— 1775 : *Lettre à M. Necker sur son* Éloge de Colbert; *Éloge funèbre de Quesnay*, par le marquis de Mirabeau; *Mémoires historiques sur le monopole du blé, sur les disettes, sur le prix des grains; Essai sur l'abus des privilèges*, par le président Bigot de Sainte-Croix.

— 1776 : *Mémoire sur les affaires extraordinaires faites en France pendant la dernière guerre* (guerre de Sept ans), par l'abbé Baudeau; *Observations à M. l'abbé de Condillac sur son livre* Du commerce et du gouvernement.

On trouve à la Bibliothèque de la rue Richelieu trois livraisons intitulées : *Nouvelles Éphémérides*, et portant la date de 1788. Le nom de l'auteur n'est point indiqué; mais quelques érudits pensent que c'était l'abbé Baudeau qui avait voulu faire revivre son recueil.

ÉPHÉMÉRIE s. f. (é-fé-mé-ri — gr. *ephemeria*, fonction de chaque jour). Chacune des classes dont se composait l'assemblée des prêtres juifs, et qui faisaient alternativement, durant une semaine entière, le service du temple.

ÉPHÉMÉRIN, INE adj. (é-fé-mé-rain, i-ne — rad. *éphémère*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre éphémère. ▯ On dit aussi ÉPHÉMÉRIEN, et quelquefois ÉPHÉMÉRITE.

— s. f. pl. Famille d'insectes névroptères ayant pour type le genre éphémère : *Les larves des* ÉPHÉMÉRINES *vivent généralement en famille.* (E. Desmarest.)

— s. f. Bot. Syn. d'ÉPHÉMÈRE ou TRADESCANTIE.

— **Encycl.** Entom. Les *éphémérines* forment, dans l'ordre des insectes névroptères, une petite famille caractérisée par des antennes courtes, à trois articles, dont le dernier est une soie mince; une bouche imparfaite, dépourvue de véritables organes de manducation; des ailes délicates, les postérieures toujours très-petites; un abdomen terminé par deux ou trois longues soies articulées. Ces insectes ont le corps allongé, une consistance très-molle, des téguments minces et peu résistants. Leurs métamorphoses sont incomplètes. Ils vivent, à l'état parfait, très-peu de temps, quelques heures, un jour à peine, rarement davantage. Cette famille, qui a des affinités avec les termites, les perles et surtout les libellules, comprend les genres suivants : éphémère, palingénie, cœnis, bœtis, potamanthe, cloë, oligoneurie. Pour leur curieuse manière de vivre, v. ÉPHÉMÈRE.

ÉPHÉMÉRIS s. f. (é-fé-mé-ris — mot latiformé du gr. *epi*, sur, et *hémera*, jour). Antiq. Nom que les Romains donnaient à un journal particulier dans lequel ils notaient leurs actions et leurs dépenses quotidiennes.

ÉPHÉMÉROPYRE s. f. (é-fé-mé-ro-pi-re — du gr. *ephémeros*, quotidien; *pur*, fièvre). Pathol. Fièvre quotidienne.

ÉPHÉPHI s. m. (é-fé-fi). Chron. Syn. d'ÉPIPH.

ÉPHÈSE (*Ephesus*), ancienne ville de l'Asie Mineure (Ionie), sur la côte O., au bord du Caystre et près de la mer Egée, à 60 kilom. S.-S.-E. de Smyrne. C'était une des cités les plus florissantes de l'Ionie. Les vastes proportions de son port en avaient fait le centre du commerce de toutes les contrées environnantes; mais cette ville est particulièrement célèbre par son temple de Diane Artémis et par la folie de celui qui l'incendia (v. ÉROSTRATE). Ce monument, d'ordre ionique, était compté par les anciens au nombre des sept merveilles du monde. Les colonnes qui l'ornaient étaient au nombre de cent vingt-sept, et mesuraient 20 mètres de hauteur. Trente-six de ces colonnes étaient travaillées et ornées de bas-reliefs; une d'elles surtout, œuvre de Scopas, excitait l'admiration publique. Elles se présentaient par rangées de huit sur les façades et formaient un double rang autour de la *cella*, disposition qui caractérise les temples octostyles diptères. La longueur de l'ensemble était de 425 pieds antiques (environ 129 mètres), et sa largeur de 220 pieds (un peu plus de 66 mètres). Un portique d'un stade de longueur précédait le temple, qui s'élevait au-dessus d'une sorte de soubassement de dix marches. On peut conclure, d'un passage de la *Cyropédie* de Xénophon, que la statue d'Artémis, qui s'élevait dans le naos, était d'or.

Le peuple, qui attribue facilement à des circonstances merveilleuses les objets qui lui paraissent au-dessus de l'ordinaire, voulait que le temple et la statue de la déesse fussent tombés du ciel. Le monument primitif avait été élevé aux frais de toutes les villes de l'Asie Mineure, et, selon Pline, on y travailla pendant deux cent vingt ans, chiffre qui, du reste, ne doit pas trop nous surprendre, si nous songeons que certaines de nos cathédrales du moyen âge ont coûté également des siècles entiers de travail. Les cent vingt-sept colonnes du temple d'Artémis, suivant une tradition dont l'authenticité n'est pas d'ailleurs solidement établie, auraient été fournies, dans des circonstances que l'on ignore, par autant de princes ou de rois.

La date du commencement de la construction est déduite par les archéologues de l'histoire des constructeurs. En effet, le temple étant regardé comme le plus ancien par celui-ci ayant eu pour aide Rhœcus et Théodore de Samos, et ce dernier artiste étant connu pour avoir gravé l'anneau de Polycrate, il faut placer le commencement de la construction de cet édifice vers la XLe olympiade, c'est-à-dire 620 ans environ avant notre ère. Métagène continua les travaux du son père Chersiphron, et, s'il est vrai que l'achèvement de l'œuvre ait été attendu durant plus de deux siècles, plusieurs autres architectes durent lui succéder.

Tel était le temple qu'Erostrate incendia, au moins en partie. « Il est à croire, dit M. de Clarac, auquel on doit l'excellente description du temple d'Éphèse qui se trouve dans les notes du *Voyage dans le Levant* du comte de Forbin, il est à croire que les charpentes et le toit furent seuls consumés. Le reste du temple ne fut pas assez endommagé pour n'avoir pu servir lors de sa restauration. Les Ephésiens se réservèrent la gloire de le reconstruire, et ils contribuèrent tous aux frais de cette entreprise; les femmes même apportèrent leur or et leurs bijoux. » D'un autre côté, si, comme le veut Strabon, on vendit les colonnes de l'ancien temple, il ne dut pas, malgré l'opinion de M. de Clarac, rester dans la seconde construction beaucoup de parties de la première. Celle-ci ne fit que servir de modèle à la seconde, qui fut plus considérable en étendue et même, dit-on, en richesse. Strabon, qui d'accord avec le luxe de l'architecture : la charpente et les portes en furent faites d'ébène, de cèdre, de cyprès et d'autres bois précieux, et ces ouvrages, dit-il, MM. Maury, existaient encore en très-bon état à l'époque où Mucianus, trois fois consul, vit le temple d'Ephèse, c'est-à-dire quatre cents ans après son rétablissement. Cette assertion est, du reste, parfaitement conforme à l'opinion exprimée par le savant auteur, que le temple d'Ephèse fut reconstruit trois fois, et que sa dernière construction date vraisemblablement de l'époque d'Alexandre.

Le temple d'Ephèse, mentionné souvent dans les *Actes des Apôtres*, pillé par les Scythes 263 ans après J.-C., fut détruit, cette fois pour toujours, quand les empereurs chrétiens firent abattre les temples du paganisme.

Non-seulement le temple de la déesse éphésienne était un lieu constant de pèlerinage pour les Grecs et les peuples des contrées voisines, mais Elien, Hérodote, Etienne de Byzance nous apprennent encore que ce temple avait sous sa juridiction, outre la ville d'Éphèse et la contrée appelée *Catakékoumené*, le champ voisin du Caystre et la ville de Corissos. A Éphèse, nous touchons donc à la forme théocratique des gouvernements de l'Asie.

Le même caractère asiatique se retrouve dans l'usage de la castration imposé aux *mégabyses* ou prêtres de Diane, comme à ceux de Cybèle. Les prêtresses de Diane pouvaient seules prétendre dans son temple. Sur son culte, v. ÉPHÉSIAQUES, et sur la déesse elle-même, v. DIANE.

« Éphèse, dit M. Joanne, a été plusieurs fois rebâtie et à des places différentes. La première Éphèse, qui s'appelait Smyrne, était placée sur la pente du mont Prion, dans un endroit nommé Tracheia. Une seconde ville fut fondée par Androclus, près du temple actuel de Minerve et de la fontaine d'Hypelnée. La troisième ville fut construite près du temple de Diane, dans la plaine, non loin du Caystre, à l'époque de la domination des rois de Lydie. Depuis, la ville fut encore déplacée quatre fois. Le temps de sa plus grande prospérité fut le règne de Lysimaque, général d'Alexandre, qui l'embellit et l'entoura de murs. Le christianisme fut prêché à Éphèse par saint Paul; saint Jean y résida, et c'est là probablement qu'il mourut.

» Éphèse couvre de ses ruines une immense étendue de terrain. Ce vaste amas de ruines est répandu dans une plaine bordée au N. par le mont Zalessus, au S. par le Coressus, à l'O. par la mer, et traversée par le Caystre. Sur la rive droite du Caystre s'étendent des marécages; la rive gauche est couverte de ruines. Sur la droite du Coressus même, s'étendent, sur une longueur de plus de 1,200 mètres, les murailles de Lysimaque, flanquées de distance en distance de tours carrées et de poternes. Un chemin de ceinture, taillé dans le roc et bordé de nombreux monuments funéraires, suit le pied de ces murailles. De là on aperçoit, dans la partie S.-O. de la ville, un édifice carré appelé *Prison de saint Paul*. Au centre des ruines s'élève le mont Prion, dans les flancs duquel est taillé le théâtre, édifice assez bien conservé. A côté s'étend le stade, qui, par son côté gauche, s'appuie sur la montagne et, par son côté droit, porte sur des substructions. Il ne reste de l'Agora qu'un grand fronton à demi ruiné. Des thermes, il reste de grandes salles qui n'ont plus de couverture. Les autres ruines n'ont plus aucune figure. »

Plusieurs conciles remarquables se sont tenus dans la ville d'Éphèse; nous allons les passer rapidement en revue :

An 196. Sur l'invitation du pape saint Victor, l'évêque d'Ephèse, Polycrate, assemble les évêques d'Asie pour fixer le jour de la célébration de la Pâque. Le concile décida que la Pâque continuerait d'être célébrée dans les Eglises de l'Asie Mineure le quatorzième jour de la lune de mars, selon l'usage établi par les apôtres saint Jean et saint Philippe.

An 245. L'hérétique Noël ayant enseigné, au commencement du IVe siècle, que Dieu le Père s'était uni à Jésus-Christ homme, mais né, avait souffert, était mort avec lui, et qu'il n'y avait point de distinction entre les personnes divines de la sainte Trinité, mais que la même personne était appelée tantôt le Père, tantôt le Fils, selon les circonstances et le besoin, un concile se réunit à Éphèse pour juger cette doctrine. Les évêques la condamnèrent et retranchèrent Noël et ses disciples de la communion de l'Eglise.

An 401. Arius et les Eusébiens avaient si profondément ébranlé les fidèles et jeté des troubles si inquiétants, que les évêques d'Asie, de Lydie et de Carie prirent saint Jean Chrysostome de venir réformer leur Eglise. Il se rendit à cette prière, et tint un concile de soixante-dix évêques à Ephèse. Héraclide, diacre de saint Jean Chrysostome, fut élu évêque d'Ephèse et ordonné par le saint lui-même. Six prélats simoniaques furent, en outre, déposés dans ce concile, après qu'on eut entendu des témoins qui affirmaient leur crime, et l'argent qu'ils avaient donné pour leur ordination fut confisqué.

An 431. Troisième concile général. Ce concile condamna l'hérésie de Nestorius. Voir ce mot.

An 449. Ce concile porte le nom de *brigandage d'Ephèse* (latrocinium Ephesinum) dans l'histoire ecclésiastique, à cause des actes de violence et d'iniquité qui y furent commis.

Eutychès avait été condamné par le concile de Constantinople, et saint Flavien, le patriarche de cette ville, l'avait fait déposer. Mais l'hérétique se laissa peu décourager. Il écrivit une lettre artificieuse au pape saint Léon, dans laquelle il se plaignait qu'on l'eût condamné sur la dénonciation de son ennemi, qu'on ne voulut pas recevoir qu'il offrait de prouver la foi qu'il présentait par écrit, et malgré l'offre qu'il avait faite de soumettre sa doctrine au jugement du saint-siége et de s'en tenir à ce qu'il ordonnerait. Le pape, d'un autre côté, avait une lettre de l'empereur Théodose, qui le priait de rétablir la paix dans l'Eglise de Constantinople; il s'empressa d'écrire au patriarche Flavien pour lui demander des renseignements exacts. Flavien lui répondit qu'Eutychès renouvelait les hérésies d'Apollinaire et de Valentin, et soutenait qu'avant l'incarnation il y avait deux natures en Jésus-Christ, mais qu'après l'union il n'y en avait plus qu'une seule, et qu'en outre le corps du Sauveur n'est pas consubstantiel au nôtre.

Les mêmes caractères se retrouvent dans l'usage de la castration imposé aux *mégabyses* ou prêtres de Diane, comme à ceux de Cybèle. Les prêtresses de Diane pouvaient seules prétendre dans son temple. Sur son culte, v. ÉPHÉSIAQUES, et sur la déesse elle-même, v. DIANE.

« Éphèse, dit M. Joanne, a été plusieurs fois rebâtie et à des places différentes. La première Éphèse, qui s'appelait Smyrne, était placée sur la pente du mont Prion, dans un endroit nommé Tracheia. Une seconde ville fut fondée par Androclus, près du temple actuel de Minerve et de la fontaine d'Hypelnée. La troisième ville fut construite près du temple de Diane, dans la plaine, non loin du Caystre, à l'époque de la domination des rois de Lydie. Depuis, la ville fut encore déplacée quatre fois. Le temps de sa plus grande prospérité fut le règne de Lysimaque, général

évêques d'Orient; mais, la lettre de convocation n'étant arrivée à Rome que le 13 mai, saint Léon eut à peine le temps d'envoyer des légats au concile. Il choisit pour ces fonctions Jules, évêque de Pouzzoles, Renéd, prêtre du titre de saint Clément, qui mourut en route, et le diacre Hilaire. Dans une réponse que ces légats portaient, le pape faisait sentir à l'empereur qu'un concile n'était pas nécessaire pour décider une question qui ne pouvait souffrir aucun doute, et qu'en tout cas il serait plus à propos de le convoquer en Occident, où les esprits étaient plus calmes et moins divisés. Il condamnait en tous cas la doctrine d'Eutychès et approuvait sa condamnation, en exhortant toutefois à lui pardonner, s'il consentait à se rétracter de vive voix et par écrit. Théodose voulut que les évêques qui avaient condamné Eutychès assistassent au concile, mais non en qualité de juges, puisqu'il s'agissait d'examiner leur sentence. Afin d'empêcher le tumulte, il envoya à Ephèse deux commissaires laïques, Elpidius et Eulogius, et le proconsul d'Asie reçut ordre de mettre sa milice à leur disposition. Le concile, convoqué pour le 1er août, ne s'assembla que le 8, en présence de cent trente de cent trente-cinq évêques des provinces d'Egypte, d'Orient, du Pont, de l'Asie proconsulaire et de la Thrace. Dioscore, que les historiens nous représentent comme un caractère impérieux, hautain et cruel, prit la première place, en sa qualité de président; on ne donna que le second rang aux légats du pape. Juvénal de Jérusalem occupait le troisième rang; Domnus d'Antioche, le quatrième. Flavien de Constantinople, qui était déjà regardé comme partie, et non comme juge, ne fut placé qu'au cinquième rang. Parmi les autres prélats, on remarquait Thalassius de Césarée, Eustathe de Béryte, Basile d'Ancyre et Basile de Séleucie. La plupart des évêques avaient été forcés pour écrire ce qui se disait; mais Dioscore les chassa tous, à la réserve des siens, de ceux de Juvénal de Jérusalem et d'Erasistrate de Corinthe, dont il s'était sûr de leur zèle. Le prêtre Jean fit les fonctions de promoteur. Dès qu'on fut assis, on lut la lettre de l'empereur qui convoquait le concile; puis le diacre Hilarius demanda la lecture des lettres du pape; mais on écarta cette proposition. L'évêque Thalassius demanda alors qu'on examinât la foi; à quoi Dioscore répondit que la foi des Pères ne devait pas être mise en question, et qu'il s'agissait seulement de voir si on l'avait suivie dans le jugement rendu contre Eutychès. On fit donc comparaître Eutychès, qui présenta pour toute sa profession de foi, dans laquelle il protestait de son attachement à la doctrine du concile de Nicée, et prononçait anathème contre Manès, Valentin, Apollinaire, Nestorius et ceux qui disaient que le corps de Jésus-Christ était descendu du ciel. Il se plaignit ensuite du jugement prononcé contre lui, et demanda que ceux qui l'avaient persécuté fussent punis avec toute la rigueur des canons. Saint Flavien se leva et demanda qu'on interrogeât Eusèbe de Dorylée, l'accusateur d'Eutychès; mais Elpidius, le commissaire de l'empereur, s'y opposa, sous prétexte que le rôle de l'accusateur était fini et que c'était aux juges à répondre de leur jugement. Dioscore ajouta que l'empereur avait défendu qu'Eusèbe entrât au concile. Cet avis, malgré quelques protestations, prévalut. Les légats du pape voulurent faire revenir l'empereur à de meilleurs sentiments. A ces nouvelles, Timothée Elure, qui était en route pour retourner à Alexandrie, se hâta d'assembler à Ephèse les évêques de son parti et de leur faire souscrire une lettre adressée à l'empereur pour l'exhorter à maintenir sa circulaire. On rétablit également le patriarche Paul et l'on décida que l'Eglise d'Ephèse resterait indépendante du siége de Constantinople.

Éphèse et le temple de Diane, volume in-8°, par Ed. Falkener (Londres, 1862). Dans cet ouvrage, publié avec un grand luxe typographique, accompagné d'une carte et de 24 planches, l'auteur a rassemblé les documents divers qu'il doit à l'étude des textes anciens aussi bien qu'à l'exploration attentive des lieux. C'est sur place qu'ont été faits les dessins. Le livre de M. Falkener est divisé en deux parties : la première est consacrée à la description générale de la ville; la seconde traite plus particulièrement du fameux temple de Diane, qui fut détruit par les Goths au milieu du IIIe siècle et dont M. Falkener essaye de déterminer l'emplacement. Il termine son ouvrage en décrivant plusieurs édifices qui se rattachaient au temple de Diane : le portique de Damianus, la salle des Festins, le bois sacré, la grotte de Syrinx, le temple d'Hécate. « Les juges sévères, dit M. Beulé, qui a donné un compte rendu détaillé de cet ouvrage dans le *Journal des savants*, trouveront peut-être que la partie historique, dans l'ouvrage de M. Falkener, laisse quelque chose à désirer, soit pour la méthode d'exposition, soit pour l'étendue des recherches; mais il est juste de rappeler que l'auteur est un architecte, que son but est de faire, non pas l'histoire, mais la description d'Ephèse, que l'archéologie le pousse plutôt vers l'art que vers la critique, qu'il a voulu surtout s'inspirer des sites enchanteurs et des monuments mutilés qu'il avait sous les yeux pour reconstruire dans sa beauté et sa splendeur une des villes les plus célèbres de l'Ionie. Pour moi, j'ai parcouru d'un regard charmé tantôt ces plans si bien tracés, qui me font voir Ephèse sortant du sol avec ses murs, ses théâtres, ses temples, ses ports artificiels qui communiquaient avec la mer par le Caystre; tantôt ces restitutions poétiques qui me font planer au-dessus d'une cité florissante et me permettent de compter ses édifices, ses portiques, ses colonnades inondées de lumière, ses aqueducs qui amènent l'eau comme en triomphe, ses statues dressées sur les places publiques, ses maisons et ses tombeaux suspendus au flanc de la montagne et comme perdus dans la verdure. Je ne suis point de ceux qui déclarent téméraire toute tentative de pénétrer plus avant au sein de l'antiquité, de la faire revivre, s'il est possible, et de suppléer à la science en défaut par des rêves qui s'inspirent de la science. Les restaurations ne peignent point exactement ce qui existait, mais elles en ressuscitent le souvenir; elles parlent à l'imagination par les yeux; elles nous transportent dans un monde imaginaire qui ressemble certainement, quoique de loin, au monde antique; elles éveillent en nous un ordre de sensations et d'hypothèses qui nous font approcher du vrai. »

ÉPHÉSIAQUE adj. (é-fé-zi-a-ke — rad. *Éphèse*). Géogr. Qui appartient à la ville d'Éphèse ou à ses habitants : *Annales* ÉPHÉSIAQUES. *Culte* ÉPHÉSIAQUE *de Diane.*

— s. f. pl. Antiq. gr. Fêtes qu'on célébrait chaque année à Éphèse, en l'honneur de Diane.

— **Encycl.** Les anciens donnaient le nom d'*Éphésiaques* à des fêtes célébrées chaque année à Éphèse, en l'honneur d'Artémis, dans le mois qui portait le nom de la déesse, *Artémision*. L'une des cérémonies consistait en une procession, que représenta un jour le pinceau d'Apelle et qui offrait une certaine analogie avec les danses auxquelles prélevait, chez les Doriens, en l'honneur de l'Artémis Cordace (v. CORDACE).

Ces fêtes, qualifiées de *panégyries* et d'*hiéromenies*, se célébrèrent également dans tous les lieux où fut porté le culte de la déesse éphésienne.

Éphésiaques (LES), ou *Histoire d'Abrocome et d'Anthia*, roman grec, par Xénophon d'Éphèse. Cet ouvrage érotique se compose de cinq livres, et non de dix, comme l'écrit Suidas. Anthia et Abrocome, tous deux d'une merveilleuse beauté, sont unis; mais un oracle leur prescrit de voyager. Ils obéissent. Des pirates les prennent au passage et les conduisent à Tyr. Le chef de la bande les garde dans sa maison, et sa fille Manto s'éprend d'Abrocome. Repoussée par lui, elle quitte Abrocome, la habiter en Syrie avec son mari et emmène Anthia, qu'elle donne pour femme au chevrier Lampon. Celui-ci la respecte, mais Manto veut la séduire, et Manto irritée veut tuer sa rivale. Le chevrier chargé de mettre à mort Anthia vend celle-ci à des Ciliciens, qui font naufrage et sont captures par le brigand Hippothoüs; celui-ci va immoler sa captive dans un sacrifice, quand sa troupe est surprise et détruite par les soldats de Périlas, préfet de la paix.

Le libérateur devient amoureux d'Anthia et obtient d'elle une promesse de mariage. Pendant ce temps, Abrocome court à la recherche de son épouse; il rencontre Hippothoüs, et tous deux viennent à Tarse, où ils espèrent la retrouver. Or, la fidèle Anthia s'est dérobée à l'hymen de Périlas à l'aide d'un narcotique, qui fait croire à sa mort. Des brigands l'ont enlevée de son tombeau et emmenée en Egypte. Vendue de nouveau au prince indien Psammis, elle lui inspire une passion à laquelle elle résiste sous prétexte qu'elle est consacrée pour un an au culte d'Isis. Abrocome fait naufrage. Nous le retrouvons à Péluse esclave d'un vieux laboureur dont la femme s'éprend de lui au point de tuer son mari. L'amant d'Anthia la repousse et est accusé ensuite de ce meurtre. Il le met en croix sur les bords du Nil; mais un miracle le délivre; un second miracle éteint le bûcher sur lequel il doit être brûlé; on lui rend la liberté. Après mille vicissitudes de part et d'autre, les deux jeunes gens se retrouvent en Italie et vivent heureux.

Ce roman, qui manque souvent de proportion et de naturel, est une copie des romans qui l'ont précédé. Dès le début, il y a deux histoires qui détruisent l'unité de l'ouvrage. Les situations ne sont guère qu'indiquées. L'oubli des convenances morales y atteste le cynisme des mœurs païennes. Par contre, le style est généralement concis, clair, élégant, rapide, et parfois on rencontre des détails gracieux. Une traduction italienne, par Salvini, parut à Florence, en 1723; le texte grec fut imprimé pour la première fois, avec une traduction latine, en 1726 (Londres).

ÉPHÉSIEN, IENNE s. et adj. (é-fé-ziain, iè-ne). Géogr. Habitant d'Éphèse; qui appartient à Éphèse ou à ses habitants : *Épître de saint Paul aux* ÉPHÉSIENS. *Mœurs* ÉPHÉSIENNES.

— Mythol. Surnom de Diane, adorée à Éphèse.

— Antiq. gr. *Lettres éphésiennes*, Caractères mystérieux tracés sur le piédestal, sur la

couronne et sur la ceinture de la statue de Diane à Ephèse, et qui passaient pour avoir certaines vertus magiques : *Crésus, dit-on, se serait servi sur son bûcher de* LETTRES ÉPHÉSIENNES.

Éphésiens (ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX). V. ÉPÎTRE.

ÉPHÉSIES s. f. pl. (é-fé-zî). Antiq. gr. Syn. d'ÉPHÉSIAQUES.

ÉPHÉSITE s. f. (é-fé-zi-te — d'*Ephèse*, nom de lieu). Minér. Variété de mica hydraté, que l'on rencontre à Gummuchdag, près d'Ephèse, en Asie Mineure, et à Naxos, dans l'Archipel.

— **Encycl.** L'*éphésite* est une matière blanche que l'on observe en lamelles plus ou moins minces dans certains gîtes d'émeri. Après avoir été considéré comme une espèce à part, ce minéral est rangé maintenant, par un grand nombre de minéralogistes, parmi les variétés de la margarite. C'est, par conséquent, un silicate double d'alumine et de chaux hydratée, faisant partie du grand groupe des chlorites ou micas hydratés. L'*éphésite* n'a pas encore été observée à l'état de cristaux, et même les masses qui ont été étudiées n'ont présenté aucun clivage sensible. Cependant, par analogie, on n'hésite pas à la considérer comme étant rhombo-basique, de même que les autres margarites.

ÉPHESTIEN, IENNE adj. (é-fè-stiain, iè-ne — gr. *ephestios;* de *ephestia*, foyer). Mythol. gr. Qui préside au foyer : *Dieux* ÉPHESTIENS. ‖ Surnom de Jupiter : *Jupiter* ÉPHESTIEN.

ÉPHESTION, favori d'Alexandre. V. HÉPHESTION.

ÉPHESTRIDE s. f. (é-fè-stri-de — gr. *ephestris*, même sens). Antiq. gr. Sorte de casaque militaire qui se portait par-dessus la cuirasse.

ÉPHESTRIES s. f. pl. (é-fè-strî — gr. *ephestria ;* de *ephestris*, éphestride). Antiq. gr. Fête pendant laquelle les Thébains revêtaient la statue de Tirésias tantôt d'un habit d'homme, tantôt d'un habit de femme.

ÉPHÈTE s. m. (é-fè-te — du gr. *ephetês*, même sens). Antiq. gr. Membre d'un tribunal criminel institué à Athènes.

— **Encycl.** A l'époque de Dracon, l'aréopage était un corps beaucoup plus politique que judiciaire ; aussi le jugement des affaires d'homicides appartenait-il surtout au tribunal des *éphètes.* Les *éphètes* étaient réunis sous la présidence de l'archonte-roi. Peut-être même étaient-ils choisis par lui ; ils étaient certainement pris parmi les nobles familles d'Athènes, et les plus respectables des citoyens. Lorsque Solon établit le conseil des Cinq-Cents, une grande partie du pouvoir politique passa de l'aréopage au nouveau sénat populaire. Pour dédommager l'illustre assemblée, Solon lui donna un bon nombre des attributions judiciaires réservées jusque-là aux *éphètes.* Ceux-ci, qui durent devenir alors moins nombreux et se réunir moins fréquemment, ne gardèrent plus que quelques affaires judiciaires exceptionnelles. Ainsi, ils jugeaient au Palladion les homicides involontaires et le meurtre par imprudence. Au Delphinion, ils jugeaient les meurtres que le meurtrier croyait avoir commis justement. Au Prytanée, ils jugeaient (par contumace) les meurtriers inconnus, et aussi les instruments qui avaient donné la mort. Enfin ils jugeaient aussi au Phréatte, et avec de singulières formalités : « Quand un meurtrier par accident, dit Démosthène, condamné à l'exil, est encore accusé d'un homicide volontaire avant d'avoir satisfait la famille de la première victime, les juges vont dans un lieu accessible à l'accusé, situé sur le bord de la mer et nommé Phréatte. L'accusé y vient en bateau et plaide sa cause sans descendre à terre. Les juges l'écoutent et prononcent du rivage. Condamné, il subit la peine de l'homicide volontaire ; absous, il n'a plus à répondre à cette accusation, mais il lui faut retourner en exil purger sa condamnation première. » Telles étaient les fonctions des *éphètes* après Solon. Jusqu'à quand les remplirent-ils ? Il est difficile de croire que cette magistrature de nobles et de vieillards fut conservée dans la démocratie pure d'Athènes. Nul ne nous parle de son abolition ; mais il est probable qu'elle fut remplacée par le tribunal des héliastes.

ÉPHI s. m. (é-fi). Métrol. Syn. d'ÉPHA.

ÉPHIALE s. f. (é-fi-a-le). Bot. Section du genre gattilier.

ÉPHIALTE s. m. (é-fi-al-te — gr. *ephialtês* ; de *epi*, sur, *iallô*, je lance). Méd. Cauchemar ; démon incube : *On doit tenir pour des effets d'une imagination déréglée tout ce qu'on raconte des démons incubes et succubes et des* ÉPHIALTES, *dont on fait tant de mauvais contes.* (D. Calmet.)

— Entom. Section du grand genre pimple, de l'ordre des hyménoptères térébrants et de la famille des ichneumons, comprenant des espèces qui vivent en parasites sur les chenilles.

ÉPHIALTE, Grec du Ve siècle av. J.-C., dont le nom n'est célèbre que par un acte de trahison. Pendant que Léonidas défendait le passage des Thermopyles, Ephialte montra aux Perses un sentier qui leur permit de tourner la position. Plus tard, les amphictyons mirent sa tête à prix, et il fut tué par un certain Athénade.

ÉPHIALTE, orateur et général athénien, ami de Périclès, né vers 500 av. J.-C., mort vers 456. Il appartenait au parti démocratique. Les historiens vantent son intégrité, son désintéressement et l'élévation de son caractère. Son nom, associé à toutes les mesures favorables à la cause populaire, est resté plus particulièrement attaché à la grande et habile réforme qui diminua le pouvoir du conseil aristocratique de l'aréopage et porta un coup funeste à l'oligarchie athénienne. Celle-ci s'en vengea en faisant assassiner le réformateur.

ÉPHIALTHE s. m. (é-fi-al-te — du gr. *ephialtês*, cauchemar). Ornith. Section du genre chouette.

ÉPHIDROSE s. f. (é-fi-drô-ze — du gr. *epi*, sur ; *hidrôs*, sueur). Méd. Sueur critique, incomplète. ‖ Sueur en général.

—**Enclyc.** Méd. On a donné le nom d'*éphidrose* à ces sueurs générales et souvent excessives qui sont indépendantes de toute lésion et constituent une véritable maladie. L'*éphidrose* est caractérisée par une exhalation considérable de sueurs. Ces sueurs peuvent se produire soit d'une manière continue, soit à des intervalles inégaux, soit périodiquement. Dans l'*éphidrose*, les sueurs sont presque toujours générales ; mais il arrive parfois qu'elles ne se produisent que sur une partie restreinte du corps. Tantôt elles se montrent spontanément, tantôt elles sont provoquées par une cause extérieure : la marche, une chaleur artificielle, l'excitation des repas, les vêtements trop chauds, une émotion vive, etc... Ces sueurs deviennent morbides en raison de leur abondance. Bien que l'*éphidrose* s'observe en toute saison, on a cru remarquer que l'*éphidrose* était plus fréquente pendant l'hiver.

— *Traitement.* La première chose à faire pour combattre les sueurs générales, c'est de mettre les malades à l'abri des causes manifestes de la sécrétion. On les placera dans un endroit frais ; on leur conseillera des bains d'eau de mer ou de rivière, des douches froides et des ablutions. Ils devront être modérément couverts et coucher sur le crin ou sur la paille. On provoquera les évacuations, et, si l'état l'exige, on donnera des toniques. Comme médicaments à prendre à l'intérieur, on cite la limonade minérale, l'acétate de plomb, l'agaric blanc, la sauge, l'opium, la scille et l'aconit. Dans les cas de sueur des pieds, les malades devront porter des bas de fil et des chaussures légères et prendre tous les jours des bains de pied avec de l'eau de Baréges froide. Si la suppression des sueurs amenait des accidents, on les rappellerait en enveloppant les pieds du malade de chaussettes de laine recouvertes de taffetas gommé.

ÉPHIGRAMME s. m. (é-fi-gra-me — du gr. *epi*, sur ; *gramma*, feuillet). Moll. Opercule gélatineux dont certains mollusques bouchent temporairement leur coquille.

ÉPHIMÈRE s. m. (é-fi-mè-re — du gr. *ephimeros*, aimable). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères de la famille des charançons, dont l'unique espèce habite la Jamaïque.

ÉPHIPPARCHIE s. f. (é-fi-par-chî — du gr. *epi*, sur ; *hippos*, cheval ; *archia*, commandement). Antiq. gr. Corps de cavalerie comprenant deux hipparchies, ou 2,048 chevaux.

ÉPHIPPARQUE s. m. (é-fi-par-ke — gr. *ephipparchos ;* de *epi*, sur ; *hippos*, cheval ; *archos*, chef). Antiq. gr. Chef d'une éphipparchie.

ÉPHIPPE s. m. (é-fi-pe — du gr. *ephippos*, cavalier). Ichthyol. Genre de poissons formé aux dépens des chétodons. ‖ On les appelle aussi CAVALIERS et CHEVALIERS.

— **Encycl.** Les *éphippes*, appelés aussi *cavaliers* ou *chevaliers*, sont très-voisins des chétodons, aux dépens desquels ce genre a été formé. Ils sont caractérisés par leur nageoire dorsale, profondément échancrée entre sa partie épineuse et sa partie molle, et dont la partie épineuse, sans écailles, peut se replier dans un sillon formé par les écailles du dos, de manière à figurer une selle. Ces poissons habitent les mers des Indes ou d'Amérique. L'*éphippe géant*, type du genre, appartient à cette dernière région. Il est remarquable par le très-gros renflement en forme de museau du premier inter-épineux de son anale et de sa dorsale, et par un renflement analogue de la crête de son crâne. On a trouvé au mont Bolca une espèce fossile du même genre. Les *éphippes* de la mer des Indes ont sur chaque œil une corne arquée pointue ; de là le nom scientifique de *taurichthe* (taureau poisson), et le nom vulgaire de *cornu.*

ÉPHIPPIE s. f. (é-fi-pî — du gr. *ephippion*, selle). Entom. Genre d'insectes diptères de la famille des notacanthes, comprenant cinq ou six espèces répandues dans l'ancien continent.

— Moll. Nom d'une espèce d'anomie.

ÉPHIPPIGÈRE s. f. (é-fi-pi-jè-re — du lat. *ephippium*, selle ; *gero*, je porte). Entom. Genre d'insectes orthoptères de la famille des locustes ou sauterelles : *Les* ÉPHIPPIGÈRES *se distinguent par leur prothorax rugueux.* (E. Duponchel.)

— **Encycl.** Les *éphippigères* étaient autrefois confondus avec les locustes ou sauterelles. Ils s'en distinguent surtout par leur prothorax rugueux, bombé ; leur corps court et ramassé ; leurs élytres très-courts, ridés, formant par leur réunion une sorte de selle, d'où le nom du genre ; leur ovicapte assez étroit, sans dentelure sensible à l'extrémité et finissant en pointe ; enfin par leurs jambes antérieures ayant à leur base une sorte de cicatrice peu dilatée et opaque. Ce genre ne comprend jusqu'à présent que trois espèces. La plus remarquable est l'*éphippigère des vignes.* Cet orthoptère est assez commun en France. On le trouve quelquefois en automne dans les vignes des environs de Paris, où on le connaît sous le nom impropre de *cigale.* Il est beaucoup plus répandu dans les provinces méridionales, où il est assez nuisible aux cultures. Les mœurs des *éphippigères* sont les mêmes que celles des sauterelles.

ÉPHIPPION s. m. (é-fi-pi-on — mot gr. qui signif. selle ; de *epi*, sur, et *hippos*, cheval). Anat. Portion de l'os sphénoïde, appelée aussi SELLE TURCIQUE.

ÉPHIPPIORHYNQUE s. m. (é-fi-pi-o-rain-ke — du gr. *ephippion*, selle ; *rhugchos*, bec). Ornith. Genre d'échassiers formé aux dépens des cigognes, et ayant pour type le jabiru.

ÉPHIPPIPHORE s. f. (é-fi-pi-fo-re — du gr. *ephippion*, selle ; *phoros*, qui porte). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes : *Les* ÉPHIPPIPHORES *ont les mêmes mœurs que les grapholithes.* (Desmarest.)

— **Encycl.** Les *éphippiphores* sont des lépidoptères nocturnes, confondus autrefois avec les *grapholithes.* Ils sont caractérisés par une tache plus claire que le fond, située au milieu du bord interne de leurs premières ailes ; de telle sorte que, quand celles-ci se trouvent rapprochées à l'état de repos, ces deux taches se joignent et n'en forment qu'une, dont la forme figure un peu une selle qui serait placée sur le dos de l'insecte ; de là le nom du genre. Les chenilles ressemblent à celles des pyrales ou tordeuses, et ont des couleurs livides ; elles vivent de feuilles, de bourgeons et de graines, et se transforment dans une coque d'un tissu ferme, recouverte de terre. Ce genre renferme une trentaine d'espèces, dont les deux tiers environ habitent l'Europe. L'une des plus remarquables est l'*éphippiphore traunienne*, commune dans toute cette région, et qu'on trouve fréquemment aux environs de Paris.

ÉPHIPPITYQUE s. f. (é-fi-pi-ti-que). Entom. Section du genre phanéroptère, ordre des orthoptères, famille des locustes.

ÉPHIPPURE s. m. (é-fi-pu-re — du gr. *epi*, sur ; *hippos*, cheval ; *oura*, queue). Ichthyol. Syn. d'ÉPHIPPE.

ÉPHIPPUS, historien grec, né à Olynthe, qui vivait au IVe siècle av. J.-C. Il avait écrit un ouvrage intitulé : *Sur les funérailles d'Alexandre et d'Héphestion ; sur la mort et la sépulture d'Alexandre et d'Héphestion.* Il n'en reste que des fragments, publiés par Geier et par Muller. — Un autre historien du même nom, disciple d'Isocrate, avait écrit : *Histoire depuis la ruine de Troie jusqu'au règne de Philippe de Macédoine ; Traité des biens et des maux ; Des choses les plus merveilleuses des différents pays.* Ces ouvrages sont entièrement perdus.

ÉPHIPPUS, poëte comique grec, né à Athènes, qui vivait au IVe siècle av. J.-C. On ne connaît que les titres de quelques-unes de ses pièces : *Busiris*, les *Gorgones*, *Artémis*, les *Naufragés*, *Géryon*, *Circé*, *Sapho*, etc., etc. Malgré ces titres d'apparence tragique, il paraît que toutes ces pièces étaient bien réellement des comédies, appartenant à ce qu'on appelle la comédie moyenne, dans l'histoire du théâtre grec. Il reste quelques fragments de ces pièces, lesquels ont été recueillis dans les *Fragmenta comicorum græcorum* et dans diverses collections.

ÉPHISTÈME s. m. (é-fi-stè-me — du gr. *ephistêmi*, je me pose dessus). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la famille des taxicornes, comprenant quatre espèces, qui toutes habitent l'Angleterre.

ÉPHOD s. m. (é-fod — de l'hébreu *aphad*, revêtir, habiller). Antiq. hébr. Espèce de tunique que portait le grand prêtre des Juifs, dans les grandes cérémonies religieuses :

Un pontife vêtu de l'*éphod* solennel.
LAMARTINE.

— **Encycl.** L'*éphod* était le vêtement distinctif du grand prêtre chez les Juifs. Nous voyons dans les différents livres sacrés, et particulièrement dans l'*Exode*, que le grand prêtre était vêtu d'une tunique de fin lin, avec des caleçons de même étoffe, qui descendaient jusqu'au bas des cuisses. Au-dessus de cette tunique, le grand prêtre en mettait une autre, que l'Ecriture appelle la tunique de l'*éphod*, parce que l'une n'allait jamais sans l'autre. Elle était de couleur hyacinthe, avec un tissu pour servir de bord à son extrémité, à l'entour du col. Le bord inférieur était alternativement orné d'une grenade couleur d'hyacinthe, pourpre ou écarlate, et d'une sonnette, et ainsi de suite pour former le tour. Calmet et Cunæus font cette tunique sans manches. Suivant le premier, elle était tout d'une pièce, sans coutures, avec un ornement autour du col semblable aux colliers égyptiens ou grecs. Cette tunique, si c'en était une, devait avoir quelque analogie avec la tunique romaine, à l'exception cependant que celle-ci, beaucoup plus ouverte par le haut, retombait sur le bras, ce que celle du grand prêtre ne pouvait faire. Le grand prêtre portait au-dessus de cette seconde tunique un ajustement appelé *éphod* (v. *Exode*, ch. XXVIII, v. 6), qui était tissu d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois et de fin lin retors. L'*éphod*, suivant Josèphe, avait la longueur d'une coudée ; il était à manches et ressemblait à une tunique raccourcie ou coupée. Deux sardoines enchâssées dans l'or et attachées sur les deux épaules servaient d'agrafes et portaient gravés les noms des douze fils de Jacob. L'*éphod* porté par les ministres inférieurs du temple était de lin.

ÉPHODE s. f. (é-fo-de — gr. *ephodos ;* de *epi*, sur, et de *odos*, voie). Rhétor. Syn. du mot INSINUATION.

ÉPHODI (PÉRIPOTH DURAN, dit), rabbin du XVe siècle. Il fut converti de force au christianisme, et revint au judaïsme quatre ans après. On a de lui : une *Lettre à Bonet*, d'Avignon, autre juif converti, où il se déchaîne contre Bonet et contre le christianisme ; *Cingulum pectoralis ; Opus éphod*, commentaire sur un verset de l'*Exode ;* enfin un *Commentaire* sur un traité de Maïmonide.

ÉPHONSKIKA s. m. (é-fon-ski-ka). Ornith. Echassier du genre courlis, qui habite la Floride.

ÉPHORAT s. m. (é-fo-ra — rad. *éphore*). Antiq. gr. Charge, dignité, fonctions d'éphore.

ÉPHORE s. m. (é-fo-re — gr. *ephoros ;* de *ephoraô*, je veille ; formé de *epi*, sur, et de *oraô*, je vois). Antiq. gr. Nom donné à des magistrats électifs établis à Sparte, pour contre-balancer l'autorité du roi et du sénat : *Agis, roi de Sparte, fut massacré par les* ÉPHORES, *comme aspirant à la tyrannie.* (Machiavel.)

— **Encycl.** A Sparte, on donnait le nom d'*éphores* à des magistrats institués, suivant les uns, par Lycurgue, suivant les autres, par le roi Théopompe, qui régnait cependant plus d'un siècle après. L'*éphorat* était une magistrature depuis longtemps connue de plusieurs peuples du Péloponèse, et notamment des Messéniens. Lycurgue, croyons-nous, trouva les *éphores* établis avant lui, et Théopompe leur accorda des prérogatives nouvelles, qu'eux-mêmes augmentèrent par des empiétements successifs. Tous les auteurs parlent de cette magistrature comme d'un frein mis à la puissance des rois et du sénat ; mais il est impossible de déterminer exactement jusqu'où s'étendait dans l'origine l'autorité des *éphores.* Les *éphores* étaient au nombre de cinq, élus tous les ans par le peuple, c'est-à-dire par la petite caste des Spartiates purs, qui seuls composaient la cité légale. On a comparé, avec quelque justesse, leurs fonctions à celles des tribuns du peuple, à Rome. On aurait pu ajouter qu'une partie de leurs attributions rappellent celles des censeurs. Leur surveillance s'étendait sur toute l'administration publique, sur les mœurs et sur la vie privée des citoyens. Ils jugeaient les causes civiles, punissaient avec sévérité les fautes qui blessaient directement les lois et les mœurs, prenaient soin de l'éducation de la jeunesse, contraignaient les magistrats à rendre compte de leur administration, suspendaient ceux d'entre eux qui violaient les lois, et pouvaient les condamner à l'amende ou à la prison. Leur autorité s'étendait jusque sur les rois, qu'ils pouvaient traduire en justice, et, quand le motif était moins grave, condamner à l'amende ou à la prison. C'étaient eux qui convoquaient l'assemblée générale, y recueillaient les suffrages, recevaient les ambassadeurs, levaient les troupes, expédiaient les ordres aux généraux, surveillaient leur conduite et pouvaient les rappeler, gardaient le trésor public, signaient les traités, réglaient les affaires intérieures des villes sujettes, etc. Un nouveau point de ressemblance avec les tribuns, c'est que leurs décisions, pour avoir force de loi, devaient être prises à l'unanimité ; l'opposition d'un seul neutralisait tout. L'éphorat fut aboli par Cléomène III, l'an 235 av. J.-C., lorsqu'il tenta de rétablir les institutions de Lycurgue. Il fit même massacrer tous les *éphores* qui étaient alors en charge.

ÉPHORE, historien et orateur grec, né à Cumes (Eolide) vers 363 av. J.-C., ou, suivant d'autres, vers 380, mort vers 330 ou 300. Il fut, avec Théopompe, un des élèves les plus distingués d'Isocrate, qui leur donna à tous deux le conseil d'abandonner l'éloquence pour l'histoire. Le même rhéteur, caractérisant l'esprit lourd d'Ephore, disait qu'il avait besoin de l'éperon, tandis que Théopompe avait besoin de la bride. On n'a pas d'autres détails sur la vie de cet historien, dont tous les ouvrages sont perdus. Il avait composé une *Histoire générale*, en 30 livres, depuis la conquête du Péloponèse par les Héraclides jusqu'au siége de Périnthe (341). Si nous nous en rapportons au témoignage de Diodore et de Plutarque, cette histoire était écrite dans un style des plus vulgaires, et Polybe dit, de son côté, que si Ephore réussissait quelquefois dans le récit des batailles navales, il ne savait pas raconter celles qui s'étaient livrées à terre, et ne possédait aucune connaissance de la tactique. Inférieur aux grands historiens de la Grèce en éloquence, Ephore leur est souvent supérieur en exactitude. Il cherche de bonne foi la vérité, et glisse rapidement sur la période fabuleuse des annales de la Grèce. Son ouvrage fut, dans la littérature grecque, le premier essai d'une histoire universelle. Il ne nous en reste que quelques fragments, qui ont été recueillis par Creuzer (Carlsruhe, 1835), et insérés par M. Müller dans ses *Fragmenta historicorum græcorum* (Paris, 1841, 1er vol.). Il avait composé, en outre, une *Description de Cyme ; Quinze livres de choses extraordinaires ; Sur les biens et les maux ; Sur la diction*, etc.

ÉPHORIQUE adj. (é-fo-ri-ke — rad. *éphore*). Antiq. gr. Qui a rapport, qui appartient aux éphores : *Dignité* ÉPHORIQUE.

ÉPHRADE s. m. (é-fra-de). Entom. Syn. de TRACHYPHÈE, genre d'insectes.

ÉPHRAÏM. Chef de l'une des douze tribus des Hébreux, deuxième fils de Joseph. Son nom vient du verbe hébreu *pharah*, qui signifie fructifier. Joseph, selon la *Genèse*, nomma ainsi son second fils, parce que Dieu, en le lui donnant, faisait croître ou fructifier sa famille. Au moment de la sortie d'Egypte, la tribu issue de lui était déjà assez nombreuse pour fournir 40,000 hommes en état de porter les armes. Plus tard, elle devint la rivale de Juda. La tribu d'*Ephraïm* occupait le territoire situé entre le Jourdain à l'E., la Méditerranée à l'O., la demi-tribu occidentale de Manassé au N., et les tribus de Dan et de Benjamin au S. Son territoire était un des plus fertiles et des plus populeux de toute la Judée. Ses villes principales étaient : Sichem, Samarie, les deux Bethoron, Silot, Galgala, Apollonie, sur les bords de la mer, Antipatris, Achélaüs. On donnait le nom de *montagnes d'Ephraïm* à la chaîne principale qui traversait cette tribu et celle de Benjamin. La forêt d'Ephraïm, dont il est souvent fait mention dans la Bible, et qui fut le théâtre de la mort d'Absalon, était située à l'orient du Jourdain, dans le territoire de Manassé, vis-à-vis du lac Tibériade. V. LÉVITE D'EPHRAÏM, poëme en prose de J. J. Rousseau.

ÉPHRAÏM DE NEVERS, capucin et missionnaire français, né à Auxerre, en 1645. Envoyé par ses supérieurs en mission dans le Pégu, il séjourna à Golconde, à Masulipatam, à Madras. A Saint-Thomé, le clergé portugais, jaloux des succès de ses prédications, le fit jeter en prison et envoyer à Goa, où l'inquisition le jugea comme hérétique. Son compagnon, le P. Zénon, qu'il avait laissé à Surate, accourut pour solliciter son élargissement, mais ne put rien obtenir. Alors Zénon, qui était doué d'une rare énergie, se mit à la tête d'un détachement de troupes anglaises, enleva le gouverneur de Saint-Thomé, et déclara qu'il ne le rendrait qu'en échange du P. Ephraïm. Malheureusement, le gouverneur parvint à s'évader. Plusieurs Français réclamèrent auprès du pape et de l'ambassade portugaise ; l'inquisition résista aux ordres du gouvernement et aux menaces d'Innocent X. Ephraïm s'étant échappé, les deux capucins allèrent se fixer à Madras. On ignore le reste de la vie d'Ephraïm ; on sait seulement que ses conseils aidèrent Delahaye à s'emparer de la ville de Saint-Thomé (1672).

ÉPHRAÏMITE s. et adj. (é-fra-i-mi-te). Géogr. anc. Membre de la tribu d'Ephraïm ; qui appartient à cette tribu ou à ses membres : *Les* EPHRAÏMITES. *Les femmes* ÉPHRAÏMITES. *Le lévite* ÉPHRAÏMITE.

ÉPHRATA, nom primitif de BETHLÉEM.

ÉPHREM (saint), célèbre théologien, Père de l'Eglise, né à Nisibis vers 320, dans cette partie de la Mésopotamie souvent comprise sous le nom de Syrie, mort en 379. Ses parents vivaient du produit de leur travail. A l'âge de dix-huit ans, il reçut le baptême et se retira bientôt après dans une solitude auprès d'Edesse, où il se livra aux austérités les plus extraordinaires. On raconte qu'il fut élu évêque d'une ville que les auteurs ne nomment pas, mais qu'il refusa avec humilité, et n'accepta le diaconat que sur les instances de saint Basile. Il avait composé en syriaque : des *Commentaires sur l'Ecriture*, des *Traités théologiques*, des *Discours*, etc.

Il nous reste quelques échantillons de l'éloquence pastorale d'Ephrem ; ses homélies ont un caractère de familiarité touchante et sont pleines d'une onction pénétrante. Parfois il s'échauffe et s'abandonne à sa vive imagination dans des peintures effroyables de l'enfer. Alors il s'interrompt. Des voix, parmi l'auditoire, lui demandent de poursuivre, et il ajoute un trait nouveau à ces effrayants tableaux. M. Villemain a donné quelques exemples de cette prédication dialoguée.

Les œuvres d'Ephrem ont été publiées à Rome (1589-1597), et l'édition la plus complète est celle de (1732-1746, 6 vol. in-fol.). L'Eglise honore ce saint le 9 juillet.

ÉPHREM, ÉPHRAIMIUS ou **EUPHRAMIUS**, patriarche d'Antioche, mort en 545 ou 546. Il était comte d'Orient sous l'empereur Justinien Ier, lorsque, ayant fait preuve d'une extrême charité dans divers désastres qui désolèrent Antioche, les habitants le choisirent pour successeur de leur patriarche, mort dans un tremblement de terre (527). Il montra, durant son administration, une charité inépuisable pour ses ouailles, un zèle infatigable contre les hérétiques, ce qui ne l'empêcha pas de devenir un peu hérétique lui-même, ayant condamné, par ordre de l'empereur, trois canons du concile de Chalcédoine. Tous les ouvrages d'Ephrem ont péri. Ils contenaient des lettres et une défense de saint Cyrille et du concile de Chalcédoine.

ÉPHREM ou **ÉPHRAEM**, chroniqueur byzantin, qui vivait au XVe siècle. Son père paraît avoir été patriarche à Constantinople jusqu'en 1404. Quant à lui, il ne nous est connu que par des écrits découverts par le cardinal Maï : *Liste des césars selon la chronologie ; Catalogue des patriarches de Byzance jusqu'en* 1423 *;* les *Césars depuis Caligula jusqu'à Michel VIII*, ouvrage publié en grec et en latin dans *Scriptorum veterum nova collectio*, de Maï (Rome, 1825-1838).

ÉPHREM ou **ÉPREM**, patriarche arménien, né à Sis en 1734, mort en 1784. Nommé évêque *in partibus* par le pape, à cause de son rare savoir, il fut élevé au patriarcat en 1771. Ephrem était très-instruit dans les lettres sacrées et profanes. On lui doit : *Explication des psaumes ; Recueil de poésies sacrées et profanes ; Règles de la versification arménienne ; Histoire chronologique des patriarches arméniens de Cilicie*, etc.

ÉPHRON, ville de l'ancienne Palestine, à l'O. du Jourdain, dans la demi-tribu orientale de Manassé, au N. du torrent de Jabok et près des frontières de la tribu de Gad. Judas Macchabée la prit d'assaut, y tua 25,000 hommes et réduisit en esclavage les femmes et les enfants.

EPHTALITES V. HUNS.

ÉPHYDATIE s. f. (é-fi-da-tî — du gr. *epi*, sur ; *hudor*, *hudatos*, eau). Zool. Syn. de SPONGILLE OU ÉPONGE D'EAU DOUCE : *Les* ÉPHYDATIES *sont bien certainement des spongiaires.* (P. Gervais.)

— **Encycl.** Les *éphydaties* constituent un genre de spongiaires d'eau douce, voisin des spongilles, avec lesquelles plusieurs auteurs les confondent. Elles ne sont pas molles au toucher, comme les éponges ; elles ont toujours, au contraire, quelque chose de rude. Dans leur jeune âge, elles tapissent les racines, les pierres ou les autres corps plongés dans l'eau des mares, des étangs, des canaux ou des rivières ; mais elles s'épaississent avec l'âge, se lobent ou se ramifient, et acquièrent un volume proportionné à la masse du liquide dans lequel elles se trouvent plongées. Leurs propagules sont souvent si nombreux qu'ils pénètrent toute la substance, et la mucosité y diminue alors notablement. Elles répandent une odeur de poisson dont l'intensité devient désagréable, et qui se communique aux doigts quand on les manie.

ÉPHYDATIE, nymphe qui, suivant la Fable, devint amoureuse d'Hylas, favori d'Hercule. Elle saisit le moment où il puisait de l'eau pour l'entraîner au fond de la source à laquelle elle présidait. V. HYLAS.

ÉPHYDRE s. m. (é-fi-dre — gr. *ephudron ;* de *epi*, sur, et de *hudor*, eau). Antiq. gr. Vase qui contenait l'eau que les juges athéniens distribuaient aux avocats pour mesurer le temps qui leur était accordé pour exposer et défendre leur cause.

— s. f. Entom. Genre d'insectes diptères de la tribu des mouches, comprenant plus de vingt espèces, presque toutes européennes, qui vivent au voisinage des eaux.

ÉPHYDRIADE s. f. (é-fi-dri-a-de — gr. *ephudrias ;* de *epi*, sur, et de *hudor*, eau.) Mythol. gr. Nymphe des eaux. ‖ On dit aussi ÉPHYDRIDE.

ÉPHRA, ville de l'ancienne Palestine, dans la demi-tribu occidentale de Manassé. Patrie de Gédéon, qui y fit mettre à mort les quatre rois Horeb, Zeb, Zebu et Salmana.

ÉPHYRE s. f. (é-fi-re — de *Ephyra*, nom d'une nymphe). Entom. Genre de petits lépidoptères nocturnes de la tribu des phalènes, comprenant une dizaine d'espèces, qui vivent sur les arbres, dans le midi de l'Europe.

— Crust. Genre de décapodes macroures de la famille des salicoques, comprenant deux espèces, qui habitent la Méditerranée.

— Acal. Genre de médusaires peu connu : *Les* ÉPHYRES *se placent à côté des eudores et des euryales.* (E. Duponchel.)

— **Encycl.** Les *éphyres* sont des lépidoptères nocturnes faciles à reconnaître, la plupart du moins, à une tache imprimée sur le milieu de chacune des ailes et qui imite parfaitement la lettre *O.* Les chenilles vivent sur les arbres des forêts. Elles se transforment en nymphes, non pas dans une coque ou dans la terre, comme les autres nocturnes, mais en plein air, comme les papillons de jour. La nymphe ou chrysalide est tronquée et presque coupée carrément du côté de la tête, tandis que la partie inférieure est conique et très-pointue ; elle est suspendue par la queue, et retenue en même temps au milieu du corps par un lien de soie, comme les nymphes des piérides. Ce genre comprend dix à douze espèces, toutes de petite taille, et presque exclusivement propres à l'Europe méridionale. Elles habitent de préférence les bois d'aunes et de bouleaux, et paraissent deux fois par an, en mai et en juillet.

ÉPHYRE, nom primitif de Corinthe.

ÉPI s. m. (é-pi. — Du latin *spica*, proprement pointe, d'où *spiculum*, dard, flèche. Comparez le persan *paykân*, lance, pique, dard, flèche, pointe de lance ; l'arménien *pkhin*, flèche ; le kymrique *picell*, dard, javelot ; l'irlandais *picidh*, pique, etc. Une racine *pik*, avec le sens de blesser, piquer, piler, broyer, peut s'inférer de tout un groupe de termes semblables épars dans les langues aryennes. Ainsi, en sanscrit, *pêci*, carreau de foudre, *pêçvara*, qui broie, qui pile ; *piçuna*, méchant, cruel ; en grec *pikros*, âpre, amer, cruel ; en lithuanien *peikti*, mépriser, blâmer, *paikas*, mauvais, méchant, *pikta*, méchanceté, *piktis*, le diable, etc. ; en armoricain *pika*, piquer, fouir, etc., etc. Il faut ajouter probablement, comme formations secondaires, l'anglo-saxon *feohtan*, scandinave *fikta*, ancien allemand *fehtan*, combattre. Les *Pictavi* ou *Pictones* gaulois et les *Picti* calédoniens n'étaient peut-être que des guerriers). Bot. Partie terminale de la tige du blé, et, en général, de toutes les graminées, portant, groupées autour d'un axe, les graines de la plante : *Un* ÉPI *long. Un* ÉPI *serré. Un* ÉPI *maigre. Un* ÉPI *de froment. Un* ÉPI *de seigle. Monter en* ÉPI. *Des* ÉPIS *jaunis par le soleil. Si j'avais dans mes Etats un génie capable de faire produire deux* ÉPIS *au lieu d'un, je le préférerais à tous les génies politiques du monde.* (Un souverain oriental.) *Qui nous apprendra par quelle mécanique ce grain de blé, que nous jetons en terre, se relève pour produire un tuyau chargé d'un* ÉPI ? (Volt.) *A l'époque où les céréales montrent leurs* ÉPIS, *elles ont généralement atteint la moitié de leur hauteur.* (M. de Dombasle.)

L'*épi* naissant mûrit de la faux respecté.
A. CHÉNIER.

De ses traits meurtriers, la grêle impitoyable
Bat les tristes *épis*, les brise, les accable.
ROSSET.

L'*épi*, sur les sillons mollement agité,
Jaunit, et prend l'éclat des beaux jours de l'été.
MICHAUD.

Près de la borne où chaque Etat commence,
Aucun *épi* n'est pur de sang humain.
BÉRANGER.

Ici s'étend la plaine, où, comme sur la grève,
La vague des *épis* s'abaisse et se relève.
LAMARTINE.

‖ Mode d'inflorescence composé de fleurs hermaphrodites, sessiles sur un axe commun : *Les scilles ont les fleurs en* ÉPIS. (C. d'Orbigny.) ‖ *Epi simple*, Celui dont les fleurs sont attachées immédiatement sur l'axe. ‖ *Epi composé*, Celui qui est formé d'épillets attachés à l'axe commun. ‖ *Epi celtique*, Nom vulgaire de la valériane celtique. ‖ *Epi d'eau*, Nom vulgaire de quelques potamogétons. ‖ *Epi fleuri*, Nom vulgaire de l'épiaire germanique et de quelques espèces voisines, ainsi que de plusieurs ornithogales. ‖ *Epi de lait* ou *de la Vierge*, Nom vulgaire de l'ornithogale pyramidale. ‖ *Epi de nard*, Nom vulgaire du nard. ‖ *Epi du vent*, Nom vulgaire d'une espèce d'agrostide. ‖ *Epi sauvage*, Nom vulgaire de l'asaret d'Europe. ‖ *Epi trifolié*, Nom vulgaire d'une espèce de trèfle.

— Mèche de cheveux ou de poils qui poussent dans une direction contraire à celle des autres : *Avoir un* ÉPI *dans la barbe. Ce cheval a un* ÉPI *sur le front.* ‖ Petite mèche isolée de poils ou de cheveux : *Les Tartares n'ont que peu de barbe, et elle est par petits* ÉPIS, *comme celle des Chinois.* (Buff.)

— Blas. Meuble de l'écu représentant un épi de blé, d'orge ou de maïs.

— Archit. hydraul. Ouvrage de maçonnerie, de charpente ou de fascines, qu'on établit au bord d'une rivière, et qui s'étend en long ou en biais, pour diriger le cours de l'eau. ‖ *Epi de bordage*, Celui qui suit la direction de l'eau.

— Constr. Crochet de fer qu'on place sur un mur d'appui, pour empêcher qu'on ne l'escalade. ‖ Assemblage de chevrons et de liens autour d'un poinçon qui couronne une tourelle, un moulin ou une autre construction du même genre. ‖ Extrémité supérieure du poinçon de l'épi ; décoration de cette partie.

— Astron. *Epi de la Vierge*, Etoile de première grandeur, dans la constellation de la Vierge.

— Techn. *Epi de diamants*, Assemblage de diamants montés en forme d'épi.

— Chir. Espèce de bandage dont les tours entrecroisés ressemblent quelque peu à un épi d'orge. ‖ On l'appelle aussi SPICA.

— Hist. nat. *Epi de blé*, Production fossile, regardée par les uns comme une tête d'encrine à panache, par les autres comme un épi de graminée.

— **Épithètes.** Blond, doré, jaunissant, mûr, chargé, gonflé, superbe, magnifique, riche, fécond, abondant, nourricier, long, pliant, courbé, ondoyant, balancé, incliné, riant, flottant, humble, vert, verdoyant, précoce, hâtif, tardif, paresseux, languissant, maigre, vide, desséché, mourant.

— **Encycl.** Bot. L'*épi* des botanistes est une réunion de fleurs sessiles qui naissent le long d'un axe souvent accompagnées chacune d'une bractée ; le plantain en présente l'exemple le plus caractéristique. L'*épi* se distingue de la grappe en ce que celle-ci a les fleurs visiblement pédonculées. Quand nous disons que les fleurs de l'*épi* sont sessiles, il ne faut pas croire qu'elles soient complétement dépourvues de pédoncule. Seulement celui-ci est si court qu'on peut le considérer comme nul. Mais comme un pédoncule peut présenter des degrés fort différents de longueur, il s'ensuit qu'on ne saurait établir de ligne de démarcation bien tranchée entre l'*épi* et la grappe. Sous le rapport de la forme géométrique, l'*épi* peut être cylindrique, conique, ovoïde ou globuleux. Il peut encore être lâche ou compacte, et, lorsque les points d'insertion des fleurs sont tellement rapprochés qu'elles se reportent les unes sur les autres, à peu près comme les tuiles d'un toit, on dit que l'*épi* est imbriqué.

On donne le nom d'épillet à l'inflorescence dans laquelle les fleurs sont insérées, non plus sur la tige même, mais sur un rameau de la tige. L'épillet est dit uniflore, bi, tri ou multiflore, suivant qu'il renferme une, deux, trois ou plusieurs fleurs ; c'est l'inflorescence qui caractérise la plupart des graminées. L'épillet uniflore peut être comparé à une fleur terminale et solitaire, tandis que l'épillet multiflore des graminées est ce qu'on appelle *épi* dans les autres plantes. L'*épi* des graminées est donc une réunion d'épillets attachés à un axe commun ; c'est, pour ainsi dire, un *épi* sur l'*épi.*

L'axe qui constitue la partie principale de l'*épi* est tantôt arrondi dans ses contours, tantôt comprimé ou anguleux ; quant à sa direction, il peut être droit ou flexueux. On peut rapporter à l'*épi* les inflorescences appelées *chaton* et *spadice.*

— **Construct.** On donne le nom d'*épi* à l'assemblage des chevrons autour du poinçon d'un comble pyramidal. On distingue les combles à un, à deux ou à plusieurs *épis.* Pour fixer les chevrons dans le poinçon, on est obligé de donner à celui-ci une grande hauteur, afin de lui conserver une résistance suffisante, malgré les mortaises dont il est quelquefois criblé ; ordinairement il dépasse le dessus du faîtage, ce qui le rend apparent à l'extérieur, d'où est venu le nom d'*épi.* De nos jours, on a renoncé aux *épis* à cause des nombreux inconvénients qu'ils présentent, mais on en voit encore des traces dans les constructions du moyen âge et de la renaissance. L'extrémité des poinçons était alors mise à l'abri des intempéries à l'aide de pots en terre cuite ou de lames de plomb ; les constructeurs du moyen âge se plaisaient à donner à ces pots des formes particulières, à les découper et à les ornementer suivant le style de l'édifice sur lequel ils devaient être placés. On distingue les *épis* en terre cuite, les *épis* en plomb et les épis en zinc. Les premiers furent employés au moyen âge pour la décoration des églises gothiques. On en établissait en terre vernissée auxquels on donna des formes plus riches et plus découpées à mesure que l'architecture faisait des progrès ; enfin on en arriva à attribuer à ces accessoires une importance telle qu'il se créa une grande quantité de fabriques pour produire ces objets et exploiter ce nouveau motif de décoration. Les *épis* en terre vernissée ne furent guère employés que du XIIIe au XVIe siècle ; à partir de cette époque, on voit apparaître les *épis* en faïence, c'est-à-dire en terre émaillée. Les fabriques de la vallée d'Orbec, aux environs de Lisieux, se rendirent célèbres par la beauté de leurs produits ; le château de Saint-Christophe-le-Jajolet (Orne) possède encore un des plus remarquables spécimens de ces *épis* normands : il se compose de quatre parties qui s'emboîtent l'une dans l'autre ; le dessin et la coloration en font un chef-d'œuvre d'art ; c'est un mélange harmonieux de têtes, de fleurs et de feuilles, surmonté d'une espèce de pomme de pin sur laquelle est placé un oiseau les ailes à demi déployées. Le plomb se prêtant mieux que la terre cuite à l'exécution de ces décorations, et présentant en même temps plus de solidité et de durée, on l'employait partout où l'on exécutait les couvertures en métal ou en ardoise. Les *épis* en plomb furent d'abord faits avec des feuilles que l'on contournait et que l'on repoussait à la main. La malléabilité de ce métal permettait de détacher des folioles et des boutons qui produisaient le plus bel effet. A partir du XVe siècle, on commence à mêler le plomb coulé au plomb repoussé ; à l'aide des deux procédés de fabrication, on arriva à produire des *épis* dont les silhouettes sont très-heureuses et se découpent sur le ciel, de manière à laisser aux masses principales leur importance. Sous la Renaissance, la plomberie fit des progrès tels que les monuments et les édifices privés purent être enrichis de crêtes et d'*épis* en plomb repoussé, composés de fruits, de feuillages, de chapiteaux et même de figures. Parmi les *épis* de ce genre qui existent encore de nos jours, on peut citer ceux des châteaux d'Amboise, de Chenonceaux, du palais de justice à Rouen, de la cathédrale d'Amiens et de la chapelle absidiale de Notre-Dame de Rouen. A la fin